30% de bacheliers, et après...

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1025

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1020651

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
1025
DP
JAA
1002 Lausanne
31 janvier 1991
Hebdomadaire romand
Vingt-huitième année

30% de bacheliers, et après...

L'Europe bouscule les traditions ou les conformismes au-delà du champ des négociations ouvertes avec Bruxelles. L'éducation, cette citadelle des souverainetés nationales, régionales, cantonales, ne semble concernée que par le principe de la libre circulation des personnes qui implique une reconnaissance réciproque des diplômes. En apparence, la règle semble la même que celle de la circulation des marchandises où une norme technique propre à un seul pays ne doit pas dissimuler un protectionnisme de fait; un diplôme ne saurait de même réserver des chasses gardées.

En fait, le système d'éducation touche à la vie d'une société. Rien à voir avec la forme des prises électriques ou le diamètre des conduites sanitaires.

Donc la Suisse se distingue en Europe par un taux très bas de maturités ou de bacs: même pas 15% contre 30 ou 40% chez nos voisins.

Ce très faible quota a deux explications: une sélection plus forte et l'existence de voies parallèles, diverses selon les cantons, aboutissant à des diplômes de culture générale plus ou moins spécialisés (pédagogiques, commerciaux).

Le 30% qui est un doublement et que l'on prétend viser sera atteint plus facilement qu'on ne pourrait l'imaginer. De deux manières. D'abord par un élargissement du recrutement gymnasial. En fait il est déjà en cours. Les Vaudois, par exemple, vont voir refleurir les baraques dans la cour de tous les gymnases en attendant la construction de un, deux, trois établissements supplémentaires. D'autre part, il y aura changement d'étiquettes. Les diplômes cantonaux seront (ou sont, la décision est déjà prise pour les Romands et les Tessinois) des titres équivalant à la maturité, donc euro-convertibles et donnnt accès à l'Université, sous certaines conditions.

Cette révolution, à ce stade, ne sera donc pas aussi coûteuse qu'il semble. Le bac et ses équivalents deviendront ce qu'était (dans le canton de Vaud) le certificat d'études secondaires: ouvert aussi a ceux qui entraient directement dans la vie professionnelle. A la fin du siècle, la société, plus riche, va offrir un supplément de formation.

Les choix difficiles commencent après. Il y en a deux qui ne sont pas posés clairement: la mission de l'Université et l'allocation des ressources disponibles.

Il semble exclu que l'Université puisse sans autre doubler sa capacité d'accueil, même si on lui en fournissait les locaux et les moyens. A côté des facultés qui font connaître très haut leurs exigences, telle la médecine, on assistera — on assiste déjà —, notamment en sciences humaines, à un gonflement des effectifs avec ses effets inévitables: une scolarisation de l'enseignement et une sélection tardive avec des taux d'échec dépassant 50%. Ce qui est un énorme gaspillage de forces, d'argent et d'espoirs.

Selon Moritz Arnet, secrétaire général de la Conférence des directeurs de l'instruction publique, il faut envisager, et il s'y emploie en collaboration avec l'OFIAMT, la création d'écoles spécialisées non universitaires.

Cette proposition est digne d'être explorée, mais elle a, il faut le dire d'emblée, ses limites et ses dangers: elle renforce les formations très longues, jusqu'à vingt-cinq ans, qui sont de dépendance financière et sans contact avec la vie professionnelle. Et l'on n'écarte pas le risque, après l'égalisation des diplômes, de recréer des «voies à complexe d'infériorité» face à l'Université qui continuera à être dispensatrice de titres de haut prestige social.

Il faudrait étudier en priorité de nouvelles formes d'«apprentissage», propres à intéresser de nombreuses professions du tertiaire. Elles ne seraient accessibles qu'à partir d'un bac. Elles auraient le mérite d'établir un contact direct avec la vie professionnelle, de casser partiellement la dépendance financière; la formation théorique qui devrait rester importante pouvant être

AG

(suite à la page 3)

GUERRES

A qui profite le Golfe ?

(*yj*) Sur le terrain, il se peut que les combats désignent un gagnant. Mais humainement, politiquement, la guerre met tout le monde dans le camp des perdants. Sur le plan économique et financier, les choses sont plus nuancées: il y a ceux qui enregistrent les commandes et ceux — plus nombreux — qui paient les factures; et il y a la Bourse qui ne manque pas cette occasion pour faire la démonstration de toute son irrationalité volatile comme de la subjectivité de ses opérateurs.

Dans tout conflit apparaît une catégorie de profiteurs universels: les faucons et leurs fournisseurs. Dans le cas de la guerre du Golfe, le déclenchement des hostilités, attendues comme un jour de grande première après plus de cinq mois de répétitions et de mise en place des décors, a encore accéléré la marche des affaires des marchands d'armes et d'autres équipements stratégiques. Leurs stocks se vident et leurs carnets de commandes se remplissent pour d'énormes acquisitions et achats de renouvellement. A la corbeille, les cours des sociétés du complexe militaro-industriel ont pris l'ascenseur et ne faiblissent pas, ce qui redonne espoir à leurs actionnaires passablement malmenés ces dernières années.

La revanche du 26 novembre

En bref, tous ceux que le désarmement effectif attristent ont de quoi se frotter les mains. Et tous ceux que les aspirations pacifistes des populations agacent au plus haut point dénoncent l'inconscience, la naïveté, l'angélisme, les «options candides» des héritiers du *flower power*. En Suisse, les libéraux romands et une large frange des radicaux alémaniques ont donné le ton: dans notre pays aussi, l'état de guerre est virtuellement déclaré, la défense générale doit s'organiser et «l'état de préparation» se préparer. Quant à l'armée, elle doit enfin stopper sa réforme — nécessité fait loi. Et toutes les inventions de Kaspar Villiger pour lâcher du lest n'y changent rien; et encore moins les propositions de la commission Schoch, qui focalisent la hargne rageuse des traîneurs de sabres helvétiques.

Ce discours ne fait évidemment pas dans la nuance. Les intérêts en jeu l'interdisent. Et de regretter publiquement le redimensionnement des dépenses militaires, la modification du programme d'armement 90 («des bottes à la place des avions»), les hésitations à propos du nouvel avion de combat. Tous montent au front pour organiser la revanche de l'échec non pas arithmétique mais psychologique du 26 novembre 1989.

De toute évidence, Saddam Hussein est le complice objectif des militaires de tous les pays, comme des financiers qui les soutiennent. Y compris des galonnés suisses et de leurs porte-parole politiques, unis dans l'urgente nécessité de choisir enfin et d'acheter un nouvel avion pour notre armée de milice. Plus question d'évaluer à tort et à travers, il faut passer commande sans autre détour que la procédure parlementaire — dure concession aux mœurs démocratiques, mais comment l'éviter ?

Il y avait longtemps que les couloirs du Palais fédéral n'avaient plus entendu autant de bruits de bottes, ni des propos empreints d'une aussi mâle fermeté. Les mêmes qui avaient milité contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU, à leurs yeux incompatible avec la neutralité suisse, se félicitent de la participation helvétique au boycott de l'Irak et plus encore de l'engagement des «forces onusiennes» venues faire la police dans les déserts du Proche-Orient.

Le montant de la facture

Cette opération de gendarmerie mondiale coûte chaque jour 1,6 milliard de nos francs, soit 48,4 milliards par mois de guerre ouverte, soit, selon le Centre pour les études sur la défense, rattaché à l'Université de Londres: 5 milliards pour le remplacement de 100 avions, 5,9 milliards pour celui de 1 300 chars de combat, 2,2 milliards pour les véhicules blindés, 14,4 milliards pour la munition, 1,8 milliard pour les carburants, 8 milliards pour les transports, 4,3 milliards pour la logistique, 6,2 milliards pour l'appel de réservistes et 0,6 milliard pour la solde des militaires.

Quant à la facture de 42 milliards de francs pour la présence des forces «alliées» dans le Golfe avant le 16 janvier, elle demeure en grande partie impayée; l'ardoise ascende encore à 28 milliards. Sans compter les efforts consentis à l'arrière par les pays voisins de la région du Golfe (Israël, Turquie) ou non (Suisse comprise).

Tout ce pactole suscite des convoitises et surtout des occasions d'affaires. Comme si Oerlikon-Bührle, Vickers, Lockheed, Honeywell, McDonnel-Douglas et les autres allaient nous sauver de la récession. ■

30% de bacheliers, et après...

(suite de la première page)

donnée conjointement par l'Université qui y trouverait une nouvelle mission et les formateurs de ce secteur professionnel. Cette symbiose serait d'ailleurs bénéfique.

La formation professionnelle avec bac pourrait avoir son prestige propre et être bien assurée dans ses débouchés. Elle pourrait être de vocation et non de résignation. Dès maintenant, lançons le débat!

Enfin le coût social est un élément important. Les formations longues sont à mettre en regard de la croissance de la population inactive. Si le poids en est trop lourd, ce sera au détriment des couches sociales les moins favorisées, un facteur de société à deux vitesses. Car en ce domaine doivent être aussi prises en compte deux autres exigences: celle de la réinsertion professionnelle des femmes, celle du crédit de formation auquel ont droit ceux qui ont suivi des filières courtes, économiques pour la société, et qui à un moment de leur vie sont motivés par un dépassement de leur condition professionnelle.

AG